

Règlements championnats JEUNES SAISON 2019 - 2020 (1ère phase)

Circulaire destinée aux éducateurs et responsables des équipes de jeunes .

- ▶ Les calendriers des championnats jeunes sont en ligne sur le site du District :
 - Catégories U.14 - U.15 (D1) – U.16 - U.17 => 1ère phase du **14/09/2019** au **15/12/019** .
 - Catégories U.15 (D2) – U.18 => 1ère phase : phase de brassage du **14/09/2019** au **12/10/2019** .
phase de classement du **09/11/2019** au **14/12/2019**
 - La deuxième phase débutera le **26 janvier 2020** pour toutes les catégories .
- ▶ La liste de clubs en ENTENTE est en ligne sur le site de District .
- ▶ La liste des GROUPEMENTS de clubs est en ligne sur le site du District .
- ▶ Règlements (**Articles I à X**) .
- ▶ Informations importantes (**Article XI**) .
- ▶ Coupes Départementales (**Article XII**).

Article I - Organisation des matches et calendrier

1 - a) Jour et horaire des rencontres :

Le jour officiel des rencontres est le samedi après-midi . En cas d'impossibilité de jouer le samedi après-midi les rencontres peuvent se jouer le dimanche matin avec l'accord du club adverse . L'heure officiel des rencontres le samedi après-midi :

- match principal : 15 h 30 .
- match lever de rideau : 13 h 30 .

Les horaires et terrains peuvent être modifiés avec l'accord du club adverse .

Cette modification doit parvenir au secrétariat du District 48 h minimum avant le début de la rencontre .

Si aucun accord n'intervenait entre les clubs la rencontre devra être impérativement jouée à la date du calendrier ou la Commission des Jeunes tranchera .

1 - b) Demande modification au calendrier officiel :

Changement de date : tout calendrier homologué ne peut subir de modifications que sur décision de la Commission des Jeunes , étant entendu que tout match remis ou à rejouer doit se dérouler à la date nouvelle date fixée par celle-ci . Les demandes de modifications pour motifs exceptionnels (voyages scolaires ...) doivent être sollicitées sur « *Foot Clubs* » 8 jours ouvrés avant la date fixée initialement au calendrier .

1 – c) Durée des rencontres :

- Tous les matches de jeunes sont joués sans prolongation .
- Pour les U.18 – U.17 et U.16 les rencontres sont jouées en 2 périodes de 45 minutes .
- Pour les U.15 et U.14 les rencontres sont jouées en 2 périodes de 40 minutes .

1 – d) Feuille de match :

L'utilisation de la FMI est obligatoire pour toutes les catégories d'âges .

La non utilisation de la FMI entraînera une amende fixée en [annexe 2 des règlements de la LBF , sauf cas de dysfonctionnement avéré](#) .

Article II - Terrains

- Les matches se jouent sur des terrains de la catégorie 1 à 6 ainsi que ceux classés foot à 11 (gazonnés , synthétique ou stabilisés) .
- En cas d'arrêtés municipaux interdisant les terrains gazonnés , il est précisé que toutes les rencontres peuvent se dérouler sur des terrains stabilisés ou synthétiques .
- Les clubs susceptibles d'utiliser un terrain synthétique ou stabilisé doivent prévenir leur adversaire .
- En cas d'arrêté municipal , celui-ci doit parvenir impérativement au secrétariat du District avant le vendredi 17 h et le match sera inversé si l'équipa adverse a la possibilité de recevoir celle doit informer le District de son accord avant 18 h .

Article III – Composition des équipes

- Le nombre de joueurs pouvant figurer sur la feuille de match de toutes les compétitions est de 16 et ceux-ci peuvent tous prendre part à la rencontre .
- Les règles générales de composition des équipes prévus aux règlements de la LBF sont intégralement applicables notamment les dispositions de [l'article 86 des règlements de la LBF](#) .
- Pour les équipes de toutes les compétitions , tout joueur remplacé pourra de nouveau participer à la rencontre .

Article IV – Accompagnateur et délégué

- Toutes les équipes participant à une rencontre doivent être accompagnées d'un licencié majeur du club .
- Mention devra être impérativement faite du nom de cet accompagnateur sur la feuille de match .
- Le dirigeant majeur de l'équipe à domicile assure la fonction de délégué auprès de l'arbitre

Article V – Classements

5 - a) Le classement se fera par addition des points décomptés comme suit :

- match gagné → 3 points
- match nul → 1 pt.
- match perdu → 0 pt.
- match perdu par pénalité ou forfait → moins 1 pt.

Pour un match perdu par pénalité , le score sera de 3 à 0 à moins que le score acquis sur le terrain ne soit plus favorable au club vainqueur . Les buts marqués par l'équipe pénalisée seront annulés .

Pour tout match gagné par forfait , le score sera de 3 à 0 .

5 – b) Classement pour les équipes figurant dans la même poule :

Le classement final de chaque poule est établi après application des différentes pénalités ou sanctions et en cas d'égalité entre une ou plusieurs équipes suivant l'ordre des critères suivants

- Au nombre de points si le nombre de matches est le même .
- Au quotient le plus petit obtenu en divisant le nombre de points par le nombre de matches joués si le nombre de matches est différent
- Le N° d'équipe (priorité d'une équipe 1 sur une équipe 2)
- Priorité d'une équipe de club sur une équipe de groupement ou entente
- Classement particulier aux points (1)
- Différence de buts du classement particulier
- Goal-average général sur l'ensemble de la compétition
- Meilleur attaque sur l'ensemble de la compétition
- Équipe ayant gagné le plus de match
- Équipe ayant le moins de défaite

5 – c) Classement pour les équipes figurant dans des poules différentes :

- Au nombre de points si le nombre de matches est le même .
- au quotient le plus petit obtenu en divisant le nombre de points par le nombre de matches joués si le nombre de matches est différent .
- Le N° d'équipe (priorité d'une équipe 1 sur une équipe 2)
- Priorité d'une équipe de club sur une équipe de groupement ou entente
- Goal-average général sur l'ensemble de la compétition
- Meilleure attaque sur l'ensemble de la compétition
- Meilleure défense sur l'ensemble de la compétition
- Équipe ayant gagné le plus de match
- Équipe ayant le moins de défaite

(1) Définition du classement particulier aux points à plusieurs équipes :

Le classement particulier entre plusieurs équipes se fait sous forme de mini championnat entre les équipes concernées , avec attribution de points par match (suivant la cotation du championnat) ayant opposé les dites équipes entre elles .

Article VI – Catégorie U.14

- Depuis la saison 2018/2019 la LBF et ses Districts ont ouvert des compétitions de foot à 11 pour cette catégorie d'âge .
- **Championnat U.14** ouvert aux licenciés U.13 , nés en 2007 et U.14 , nés en 2006 (aucun surclassement U.12 n'est toléré) . Il n'y pas de limitation de nombre d'équipes par club dans cette compétition .

– du 14/09/19 au 12/10/19 : Phase de brassage

- **Division 1 :**

Deux poules de 06 équipes , match « aller/seul » , à l'issue de cette phase de brassage , les équipes classées de la 1ère à la 4ème place de chacune des 2 poules participeront au championnat de D1 et le 5ème et 6ème de chacune des 2 poules participeront au championnat de D.2 de District lors de la fin de cette 1ère phase .

- **Division 2 :**

Trois poules de 06 équipes et une poule de 05 équipes , match « aller/seul » , à l'issue de cette 1ère phase , les équipes classées à la première place de chacune des poules participeront au championnat de D1 District pour la fin de cette 1ère phase .

Toutes les autres équipes participeront au championnat de D.2 de District pour la fin de cette 1ère phase .

- du 09/11 au 14/12/19 : fin de la 1ère phase

- **Division 1**

Deux poules de 06 équipes , match « aller/seul » , à l'issue de cette 1ère phase , les équipes classées à la 1ère place de chacune des 2 poules accéderont en R1 Ligue lors de la 2ème phase .

- Les équipes classées de la 2ème à la 4ème place , ainsi que le meilleur 5ème de chacune des 2 poules, accéderont au championnat de R2 Ligue lors de la 2ème phase .

- Le moins bon 5ème participera au championnat de D1 et les 2 derniers de chaque poule participeront au championnat de D2 de District lors de la 2ème phase .

- **Division 2 :**

Trois poules de 06 équipes et une poule de 05 équipes , match « aller/seul » , à l'issue de cette 1ère phase , les équipes classées à la première place de chacune des poules participeront au championnat de D1 District lors de la 2ème phase .

Toutes les autres équipes participeront au championnat de D.2 de District lors de la 2ème phase .

Article VII – Catégorie U.15

- **Championnat U.15** ouvert aux licenciés U.13 (maxi 3 licenciés) , **dérogation LBF** , nés en 2007 , U.14 , nés en 2006 et U.15 , nés en 2005 . Il n'y pas de limitation de nombre d'équipes par club dans cette compétition .

- **Division 1 :**

Deux poules de 06 équipes , match « aller/retour » . A l'issue de cette 1ère phase , les équipes classées à la première place de chacune des 2 poules participeront au championnat de R2 Ligue pour la 2ème phase . Les équipes classées à la dernière place de chacune des 2 poules , ou plus suivant le nombre de descentes de R2 Ligue , participeront au championnat de D.2 et les équipes restantes participeront au championnat de D1 de District lors de la 2ème phase .

– **du 14/09/19 au 12/10/19 : Phase de brassage**

- **Division 2 :**

Trois poules de 05 équipes et trois poules de 06 équipes , match « aller/seul » , à l'issue de cette phase de brassage , les équipes classées aux 2 premières places de chacune des 6 poules resteront en D.2 et toutes les autres équipes participeront au championnat de D3 de District pour la fin de cette 1ère phase .

- **du 09/11 au 14/12/19 : fin de la 1ère phase**

- **Division 2 :**

Deux poules de 06 équipes , match « aller/seul » , à l'issue de la fin de cette 1ère phase , les équipes classées à la 1ère place de chaque poule participeront au championnat de D1 et les 2 derniers de chaque poule participeront au championnat de D3 et toutes les autres resteront en D2 de District lors de la 2ème phase .

- **Division 3 :**

Une poule de 06 équipes et trois poules de 05 équipes , match « aller/seul » , à l'issue de cette fin de 1ère phase , les équipes classées à la 1ère place de chaque poule participeront au championnat de D2 et toutes les autres équipes resteront en D 3 de District lors de la 2ème phase .

Article VIII – Catégorie U.16

- **Championnat U.16** ouvert aux licenciés U.14 (sans limite) , **dérogation LBF** , nés en 2006 U.15 , nés en 2005 et U.16 , nés en 2004 . Il n'y pas de limitation de nombre d'équipes par club dans cette compétition .

- **Division 1** :

Deux poules de 06 équipes , match « aller/retour » . A l'issue de cette 1ère phase , les équipes classées à la première place de chacune des 2 poules participeront au championnat de R2 Ligue pour la 2ème phase . Les équipes classées à la dernière place de chacune des 2 poules , ou plus suivant le nombre de descentes de R2 Ligue , participeront au championnat de D.2 et les équipes restantes participeront au championnat de D1 de District lors de la 2ème phase .

- **Division 2** :

Deux poules de 06 équipes et une poule de 05 équipes , match «aller/seul » , à l'issue de la fin de cette 1ère phase , les équipes classées à la 1ère place et le meilleure 2ème de chaque poule participeront au championnat de D1 et toutes les autres resteront en D2 de District lors de la 2ème phase .

Article XI – Catégorie U.17

- **Championnat U.17** ouvert aux licenciés U.15 (sans limite) , **dérogation LBF** , nés en 2005 , U.16 , nés en 2004 et U.17 , nés en 2003 . Il n'y pas de limitation de nombre d'équipes par club dans cette compétition .

- **Division 1** :

Une poule unique de 09 équipes , match « aller/seul » . A l'issue de cette 1ère phase , les 2 premiers de la poule participeront au championnat R2 Ligue pour la 2ème phase.
Les équipes classées aux deux dernières places , ou plus suivant le nombre de descentes de R2 Ligue , participeront au championnat de D.2 et les équipes restantes participeront au championnat de D1 de District lors de la 2ème phase .

- **Division 2** :

Deux poules de 10 et 1 poule de 09 équipes , match « aller seul » , à l'issue de cette 1ère phase l'équipe classée à la 1ère place de chacune des 3 poules participeront au championnat de D1 , toutes les autres équipes participeront au championnat de D2 de District lors de la 2ème phase

Article X – Catégorie U.18

- **Championnat U.18** ouvert aux licenciés U.16 (sans limite) , **dérogation LBF** , nés en 2004 , U.17 , nés en 2003 et U.18 , nés en 2002 . Il n'y pas de limitation de nombre d'équipes par club dans cette compétition .

– du 14/09/19 au 12/10/19 : Phase de brassage

- **Division unique :**

Cinq poules de 05 équipes , match « aller/seul » , à l'issue de cette phase de brassage , les équipes classées à la première place et le meilleure 2ème de chacune des 5 poules participeront au championnat de D1 et toutes les autres au championnat de D.2 de District pour la fin de cette 1ère phase .

- du 09/11 au 14/12/19 : fin de la 1ère phase

- **Division 1 :**

Une poule de 06 équipes , match «aller/seul » , à l'issue de la fin de cette 1ère phase , les 2 premiers participeront au championnat de R2 Ligue pour la 2ème phase .

Les 2 derniers participeront au championnat de D2 et les équipes restantes participeront au championnat de D1 de District lors de la 2ème phase .

- **Division 2 :**

3 poules de 06 équipes , match « aller/seul » , à l'issue de cette fin de 1ère phase , les équipes classées à la 1ère place de chacune des poules participeront au championnat de D1 et les équipes restantes participeront au championnat de D2 de District lors de la 2ème phase .

Article XI – Informations importantes

- Ne pas oublier le protocole avant et après les matches .
- Il faut noter que compte tenu des grilles différentes lors de l'élaboration des calendriers de Jeunes , il est impossible de faire coïncider les rencontres Jeunes et Seniors . Dans les desiderata et ce pour quelques cas il a été impossible de donner satisfaction a 100 % .
- Tous les points qui ne sont pas abordés sur ce présent règlement , application des *[règlements des championnats jeunes de la Ligue de Bretagne](#)* .
- La Commission des Jeunes du District 22 se réserve le droit d'intervenir afin de statuer :
 - sur la constitution des groupes (D1 – D2 et D3) pour la 2ème phase (janvier - mai 2020) , suivant le nombre des descentes de Ligue en fin 1ère phase (septembre – décembre 2019) .
 - en cas de tout litige .

Article XII – Coupes départementales

- Le District des Côtes d'Armor organise quatre Coupes Départementales sur toutes la saison , les règlements de ces Coupes sont consultables sur le site du District .
- Ces Coupes sont uniquement réservées aux équipes 1 de chaque club .
- Coupe « Intersport » U.14 . **(seulement pour les équipes qui évoluent au niveau District , 2^{ème} phase) .**
- Coupe U.16 .
- Challenge Crédit Agricole « Yvon SERADIN » pour les U.15 .
- Challenge Crédit Agricole pour les U.17 .
- Coupe « Jean TRICOT » pour les U.18 .

Le règlement des coupes Départementales est en ligne sur le site du District .

Nous souhaitons à tous les clubs , pour la saison 2019/2020 , un déroulement régulier des championnats , c'est l'affaire des éducateurs et responsables d'équipes . Ceux-ci doivent prendre conscience du rôle qu'ils ont à jouer pour un bon déroulement de nos compétitions .

Tous les membres de la Commission restent à votre disposition .

BONNE SAISON A TOUS